

DEMANDE D'UNE COPIE DE DECISION

DEMANDE D'UNE ATTESTATION OU D'UNE MENTION D'EXEQUATUR

Veuillez écrire en caractères d'imprimerie

Demandeur :

Nom complet (y compris nom de jeune fille) ou raison sociale :	
Prénom ou complément raison sociale :	
Date de naissance :	
Rue/N° :	
NPA/Localité :	
N° de téléphone :	
Adresse e-mail :	

Objet de la demande : (*compléter les informations demandées le plus précisément possible*)

Domaine dans lequel le jugement / la décision a été rendu/e :	
Date de la décision / n° de l'affaire :	/
Autorité ayant rendu la décision :	
Nom, prénom ou raison sociale de la partie adverse	

Si la demande concerne un jugement de divorce ou une modification de jugement de divorce :

Nom, prénom et date de naissance du/de la conjoint-e au moment du divorce	
Domicile au moment du divorce	

Si la demande concerne une convention alimentaire hors mariage :

Nom, prénom et date de naissance de l'enfant	
Noms, prénoms, dates de naissance des parents au moment de la procédure	
Domicile des parents au moment de la procédure	

Si la demande concerne une succession :

Nom, prénom et date de naissance du/de la défunt-e	
Date du décès	
Domicile du/de la défunt-e au jour du décès	

Si la demande concerne une mise à ban :

N° de parcelle	
Nom et prénom du propriétaire de la parcelle	

(Cas échéant, joindre une procuration signée pour agir au nom du propriétaire)

Document demandé (cocher ce qui convient) :

Copie certifiée conforme :

Copie complète certifiée conforme du jugement / décision
 Copie complète certifiée conforme de l'extrait de jugement de divorce ou de constatation de filiation

Attestation ou mention d'exequatur :

- Mention d'exequatur * (timbre humide placé sur l'original de la décision ou sur une copie certifiée conforme)
- Attestation d'exequatur (document séparé qui résume les points indispensables à l'identification de l'affaire et qui déclare la décision exécutoire)
- Exequatur partielle (concerne seulement certains chiffres du dispositif de la décision)
- Attestation de non recours (mainlevée)
(joindre, cas échéant, une copie de l'autorisation de procéder)
- Attestation de non-ouverture d'action
(joindre, cas échéant, une copie de l'autorisation de procéder, et/ou une copie certifiée conforme de la décision de mainlevée provisoire rendue par la Justice de paix et munie de la mention d'exequatur)
- Attestation d'exequatur en application de la Convention de Lugano
- Autre (préciser) :

**Joindre l'original de la décision ou une copie certifiée conforme (demande par e-mail impossible)*

Remarques :

Annexes :

- Copie de la carte d'identité (*sauf pour les mandataires professionnels annoncés*)
- Preuve du paiement de 30.-
- Original de la décision ou copie certifiée conforme (*en cas de demande d'une mention d'exequatur*)
- Procuration et copie de la carte d'identité de la personne pour qui vous agissez
- Preuve de vos pouvoirs de représentation si vous agissez pour le compte d'une entreprise (*extrait du registre du commerce par exemple*).

J'atteste que les indications susmentionnées sont correctes.

En outre, je prends note que ma demande ne pourra être traitée que si tous les champs sont complètement remplis. Je prends également note que l'émolument de 30.- ne me sera pas remboursé.

Lieu et date :

Signature :.....